

Les Nouvelles



SOLEILS COUCHANTS

Une aube affaiblie
Verse par les champs
La mélancolie
Des soleils couchants.
La mélancolie
Berce de doux chants
Mon coeur qui s'oublie
Aux soleils couchants.
Et d'étranges rêves
Comme des soleils
Couchants sur les grèves,
Fantômes vermeils,
Défilent sans trêves,
Défilent, pareils
À des grands soleils
Couchants sur les grèves.

Paul Verlaine
1844-1896

Réunion du 24 Janvier

Présents : Benoît de Valous, Eric Garcia, Caroline Williams, Emma Soulat, Gérard Chauve, Claire Chtibi, Florent Romanel, Marc Thiry, Jérôme de Valous, Aurélie Briollais

Excusé et représenté : -

La commune a l'obligation d'adhérer à un service de médecine du travail. A ce jour la commune adhère à l'Aist 21 qui ne donne pas entière satisfaction.

Le conseil décide de résilier son adhésion à l'Aist 21 et d'adhérer à la médecine du travail du CDG 21.

Le conseil décide d'autoriser le maire à signer la convention avec le CNAS au profit des salariés.

Le conseil accepte la participation à la prime pouvoir d'achat au profit de notre secrétaire.

Le conseil prend connaissance du retard apporté par le CDG dans la rédaction d'un arrêté nécessaire à la gestion du personnel. Promis pour l'été, puis pour décembre et... toujours rien malgré les relances!

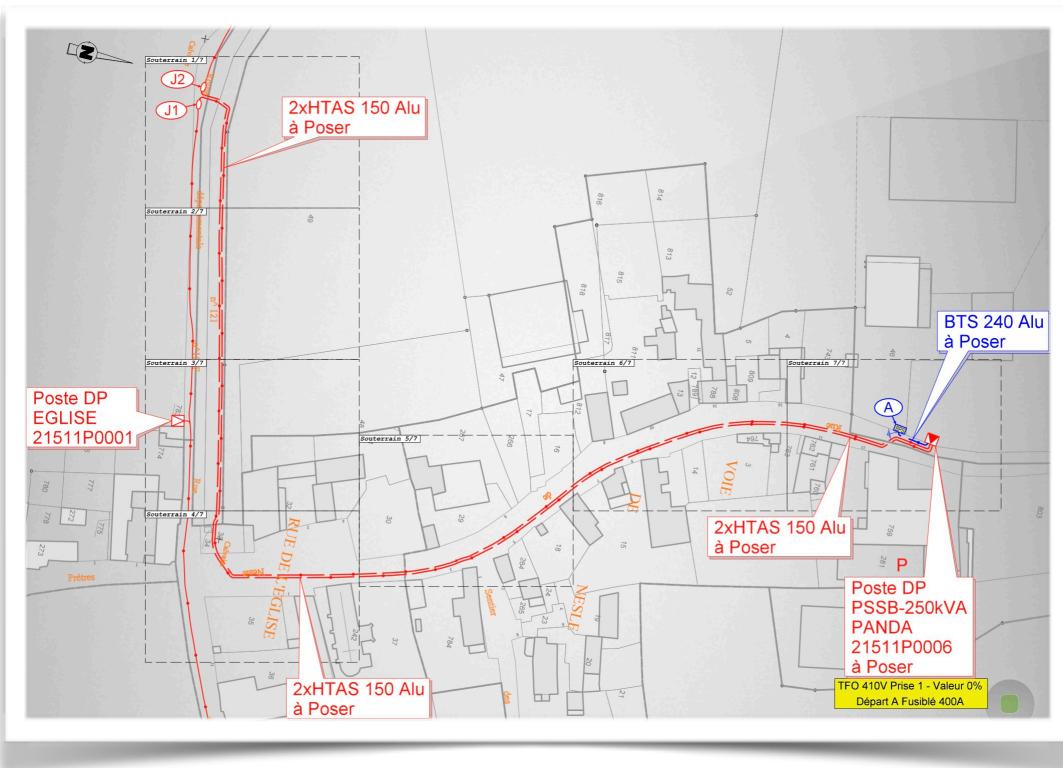
Le conseil étudie un petit aménagement sur le coté de l'église. Après en avoir longuement délibéré le conseil arrête son choix sur la mise en place de deux bancs en pierre. Florent se propose pour effectuer la taille. Proposition acceptée.

Le projet de réseau électrique rue de Nesles pour raccorder une installation photovoltaïque présenté en 2023 par Enedis a été refusé par le Conseil Général. (La rue de Nesles étant une voie départementale.)

Le conseil prend connaissance du nouveau projet qui emprunte toujours la rue de Nesles mais également le chemin parallèle à la rue du Porche. La jonction avec le réseau existant se faisant devant le calvaire sur les points J1 & J2.

Le conseil accepte le nouveau tracé proposé dans la partie qui le concerne et il autorise le maire à signer les documents et conventions nécessaires.





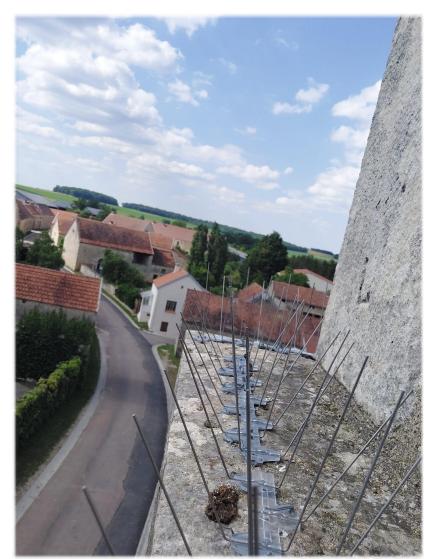
Réunion du 20 mars 2024

Présents : Benoît de Valous, Eric Garcia, Caroline Williams, Emma Soulat, Gérard Chauve, Claire Chtibi, Florent Romanel, Marc Thiry, Jérôme de Valous, Aurélie Briollais
Excusé et représenté : -

Le conseil examine une proposition de la société Dkm pour se débarrasser des pigeons qui saturent le clocher de déchets et de déjections.

- Pose de pic sur la corniche avant
- Remplacement des grillages défectueux
- Nettoyage complet du clocher de bas en haut
- Désinfection

Le conseil après en avoir délibéré accepte cette proposition.



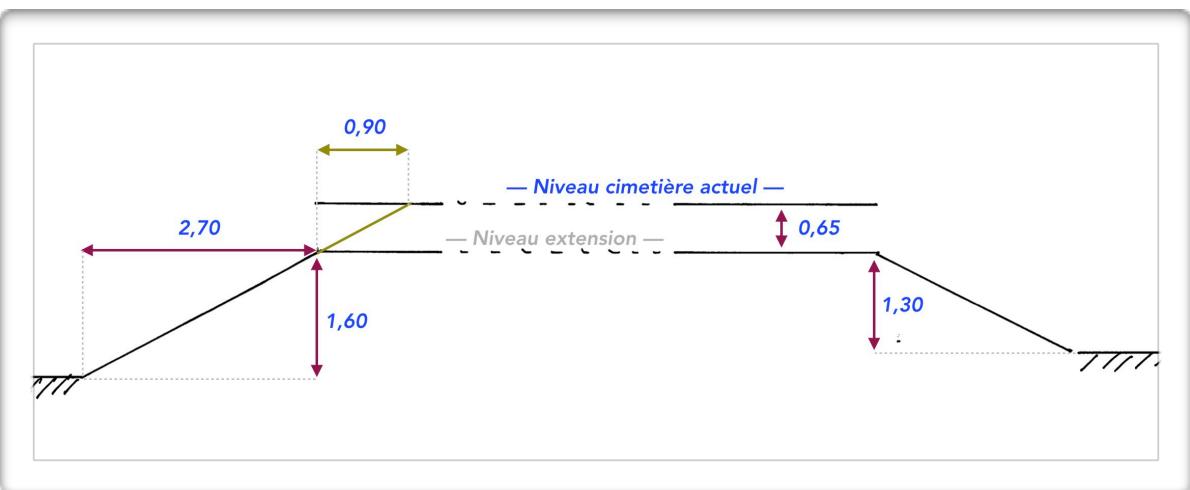
Le conseil examine les travaux à faire dans le cimetière actuel: nettoyage de tombes de soldats morts pour la France, d'instituteurs de Puits et de l'ossuaire.



Après avoir examiné les propositions de plusieurs entreprises, le conseil retient les Etablissements Giroux.



Le conseil examine le profil de l'extension du cimetière pour réfléchir à l'aménagement:



Il apparaît au conseil que la solution idéale serait d'avoir une continuité de niveau entre le cimetière et l'extension. Toutefois le prix restera le guide des décisions finales.

Le conseil examine les différentes solutions d'aménagement. Il privilégie le principe d'un mur d'enceinte avec parement pierre. Pour des raisons économiques seule la surface délimitée par le haut du remblai sera utilisée. Ce qui permettra la création d'un nombre d'emplacements important au regard des besoins même dans un futur éloigné.



Réunion du 12 avril 2024

Présents : Présents : Benoît de Valous, Eric Garcia, Emma Soulard, Gérard Chauve, Claire Chtibi, Florent Romanel, Marc Thiry.

Excusés et représentés: Caroline Williams, Jérôme de Valous, Aurélie Briollais

Le conseil examine les devis de réfection du pas d'âne, beaucoup sont peu adaptées. Après examen des devis recevables, le conseil demande des précisions supplémentaires.

Le conseil examine les bases d'imposition et décide de ne pas modifier le taux des taxes:

Taxes	Taux 2023	Taux votés pour 2024
Taxe foncière sur le bâti	23,65 %	23,65 %
Taxe foncière sur le non bâti	19,48 %	19,48 %
Taxe d'habitation (résidence secondaire)	9,61 %	9,61 %
Cotisation foncière des entreprises	14,35 %	14,35 %

Le conseil municipal examine et vote le Compte Financier Unique:

Budget Principal	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Titres émis		216 590,17		43 376,22
Mandats émis	132 126,48		8 012,00	
	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent
Résultat Budget Principal	-84 463,69	84 463,69	-35 364,22	35 364,22



Réunion du 15 avril 2024

Présents : Présents : Benoît de Valous, Caroline Williams, Emma Soulat, Gérard Chauve, Claire Chtibi, Florent Romanel, Marc Thiry.

Excusés et représentés: Eric Garcia, Jérôme de Valous, Aurélie Briollais

Le conseil examine et vote le budget s'établissant comme suit:

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat antérieur		805 609,99		35 364,02
Proposition 2024	167 948,00	212 255,00	380 000,00	24 000,00
Opération d'ordre de section à section	321 026,98	391,00	391,00	321 026,98
Totaux	488 974,98	1 018 255,99	380 391,00	380 391,00
Résultat		529 281,01		0,00
<i>Excédent: 529 281,01</i>				

Réunion du 5 Juillet

Présents : Présents : Benoît de Valous, Eric Garcia, Caroline Williams, Emma Soulat,, Jérôme de Valous, Claire Chtibi, Florent Romanel,

Excusés: Gérard Chauve, Aurélie Briollais, Marc Thiry.

Le conseil décide de la création d'un poste permanent d'adjoint technique en vue de pouvoir recruter un agent d'entretien.

Ce sera un contrat à durée déterminée renouvelable à concurrence de 6 ans maximum.

A l'issue de cette période maximale de 6 ans le contrat sera renouvelé pour une durée indéterminée.

Finalement Madame Sylvie Petitjean sera recrutée dans ce cadre.



Ancienne conseillère, Josette Garcia a été rappelée à Dieu à l'âge de 88 ans.

Elue pour un premier mandat en 1971, elle reviendra au conseil comme adjoint en 1983 et en 1989.

Son efficacité n'avait pour égal que sa discréetion et sa gentillesse connue de tous.

Requiescat in pace!

Réunion du 4 septembre 2024

Présents : Benoît de Valous, Eric Garcia, Caroline Williams, Emma Soulat, Gérard Chauve, Claire Chtibi, Florent Romanel, Marc Thiry, Jérôme de Valous, Aurélie Briollais
Excusé et représenté : -

Le conseil fait le point sur les travaux réalisés:
Enlèvement / traitement des mousses de toiture.



Concernant les travaux de protection du clocher contre les pigeons:

Le nettoyage est particulièrement soigné.

La pose des piques et des grillages n'est pas satisfaisante : le conseil exige une reprise au tarif initial. Ce travail supplémentaire sera fait le 16 septembre et ne fera pas l'objet d'une facturation.

Suite à la dissolution du Sivom de Laignes en... 2014, un solde définitif des comptes fait apparaître un solde favorable de 17 675 € à la commune. Le conseil accepte donc l'encaissement de cette somme.

Suite à la visite de candidats à la location de la maison communale, la commission des bâtiments statue sur des travaux à faire: Menuiserie, travaux de remise en état d'une pièce suite à la défaillance de l'assurance sur un dégât des eaux.

Suite à la demande du conseil, le Siceco présente une proposition pour le remplacement des ampoules standard de l'éclairage public par des ampoules Led avec une économie d'électricité à la clé. Le conseil décide de demander un devis précis au Siceco prenant en compte tous les points d'éclairage public de la commune.

Le conseil décide de renouveler le contrat d'entretien du réseau pluvial avec les Ets Goddard pour une durée de 3 ans.

La participation des employeurs au risque prévoyance des salariés étant obligatoire, le conseil décide d'y souscrire par le biais du CdG 21.



Réunion du 4 septembre 2024

Présents : Benoît de Valous, Eric Garcia, Emma Soulat, Gérard Chauve, Claire Chtibi, Florent Romanel, Marc Thiry, Jérôme de Valous.

Excusées et représentées: Caroline Williams, Aurélie Briollais

Un point est fait sur la reprise des travaux de protection contre les pigeons au clocher. Cette fois la réalisation s'avère davantage satisfaisante.

Le conseil après avoir entendu les explications de la commission des bois, statue sur les destination de différentes coupes.

Le conseil examine un nouveau devis pour le pas d'âne (Schmit). Le conseil trouve la proposition plus complète, mais demande une modification de la technique de pose des pavés.

Le conseil refuse une proposition de la Safer pour faire une identification des biens sans maître sur le territoire de la commune, compte tenu du montant important demandé et de l'absence de garantie de résultat.

Le conseil accepte la modification des statuts de l'Epage Sequana pour l'élargissement de son périmètre par l'intégration de la CC d'Auberive.

Réunion du 5 décembre

Présents : Benoît de Valous, Eric Garcia, Caroline Williams, Emma Soulat, Gérard Chauve, Claire Chtibi, Florent Romanel, Jérôme de Valous.

Excusés et représentées: Aurélie Briollais, Marc Thiry.

Le conseil examine une demande d'utilisation de la salle des fêtes pour des activités de « Gymnastique sur chaise ». Après en avoir longuement délibéré un contrat sera proposé après une période d'essai.

Le conseil examine une demande de location de la maison communale pour une courte période de quelques mois. Suite ne sera pas donnée.

Le conseil arrête la liste des affouagistes à 13.

Le conseil examine les différentes propositions d'assurance pour la commune en vue du renouvellement et de l'actualisation de nos couvertures.

Groupama a été la compagnie la plus réactive en se déplaçant deux fois sur site (contrairement aux autres) Le conseil municipal souhaite cependant davantage de précisions.

Le conseil retient l'entreprise Maison Jardin pour des travaux intérieur à la maison communale.

Le conseil examine les devis de menuiserie pour la maison communale et les variantes. Ils sont incomplets et difficilement comparables. Le conseil demande aux artisans de revoir les devis.



Agriculteur connu et estimé, Robert Javelle est élu au conseil municipal en 1965, il sera de nouveau élu en 1983 et 1989.

Rappelé à Dieu à l'âge de 89 ans.

Conseiller efficace et exigeant il a suivi avec la plus grande attention les dossiers importants développés durant tout le temps de sa présence aux affaires de la commune.

Requiescat in pace!

Réunion du 19 décembre 2024

Présents : Benoît de Valous, Eric Garcia, Caroline Williams, Emma Soulat, Gérard Chauve, Claire Chtibi, Florent Romanel, Jérôme de Valous.

Excusés et représentés: Aurélie Briollais, Marc Thiry.

Le conseil prend connaissance du contrat / règlement préparé par quelques conseillers pour les activités de « Gymnastique sur chaise » dans la salle des fêtes. Le conseil l'accepte.

Le conseil après examen des différents devis pour la reprise de la toiture du préau, retient celui des Ets Martin.

Le conseil examine les clauses du contrat d'assurance proposé par Groupama. Les précisions réclamées lors du précédent conseil sont apportées. La proposition est retenue par le conseil.

Les nouveaux devis pour les menuiseries de la maison communale sont rejettés par le conseil car contenant trop d'imprécisions et d'anomalies.

Le conseil décide de renouveler pour 6 mois supplémentaires le contrat de Madame Sylvie Petitjean.



La nuit de Noël descendait lentement sur la ville, enveloppant les rues d'un silence profond. Les maisons s'étaient fermées, non par indifférence, mais parce que chacun, à sa manière, attendait quelque chose — parfois sans savoir quoi.

Sur le seuil d'une église encore close, un pauvre homme était assis. Il ne demandait rien. Il tenait dans ses mains une petite médaille usée, polie par des années de prière. Son regard était tourné vers la porte, comme on regarde une promesse.

Il veillait.

À ceux qui passent, il aurait été difficile de dire ce qu'il espérait exactement. Mais les pauvres savent attendre. Leur attente est une école du cœur. Lorsque les cloches sonnèrent minuit, leur son se répandit dans l'air froid. La nuit sembla s'arrêter. Quelque chose venait. Un enfant s'approcha alors, silencieux. Il était simplement vêtu, le visage grave et doux à la fois. Il s'assit près de l'homme, sans crainte, comme si cette place avait toujours été la sienne.

— Que fais-tu ici ? demanda l'enfant.

— J'attends, répondit l'homme après un instant.

— Qui attends-tu ?

— Celui qui vient.

L'enfant hocha la tête, comme s'il comprenait mieux que quiconque.

Sans un mot, l'homme posa son manteau sur les épaules frêles de l'enfant. Ce geste fut si simple qu'il en devint immense. Une chaleur discrète passa dans la pierre froide, comme si le monde se souvenait soudain de sa vocation. Quand les portes de l'église s'ouvrirent, des hommes et des femmes sortirent, recueillis, porteurs de chants et de lumière. Aucun ne remarqua l'enfant. Mais tous, sans le savoir, avaient été touchés par ce qui venait de se passer.

L'homme, lui, comprit.

L'enfant n'était plus là. Il ne restait que la médaille, devenue étonnamment chaude entre ses doigts.

Il comprit que Dieu ne s'impose pas, mais se donne dans la discréetion. Qu'il passe là où quelqu'un veille, sans bruit, sans éclat. Et que Noël n'est pas seulement un souvenir, mais une réalité éternelle.

Alors que la nuit reprenait son cours, il demeura là encore un moment, le cœur plein d'une paix joyeuse. Car il avait veillé — et le Sauveur était venu.



*L'ensemble du conseil municipal vous souhaite
un très joyeux Noël
Et une bonne année 2025*

